



## Communiqué conjoint

### **Partenariat entre Royal Air Maroc et l'ONU**

Casablanca le 20 juin 2013

Royal Air Maroc et l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont conclu, jeudi 20 juin 2013 à Casablanca, une convention de partenariat pour la promotion de la communication des actions universelles de l'organisation onusienne.

La cérémonie de signature de cette convention de partenariat a été signée, au siège de la compagnie nationale, par Stéphane Dujarric, Directeur News & media de l'ONU et Abderrafie Zouitene Directeur Général Exécutif de Royal air Maroc.

Cette convention, la première du genre conclue par l'organisation onusienne avec une compagnie aérienne au niveau africain et arabe et la deuxième au niveau mondial, permettra à l'ONU d'exploiter le réseau de Royal Air Maroc pour diffuser à une très large audience ses messages multimédias.

A travers cette convention qui vise à promouvoir des valeurs universelles de paix, de fraternité et d'ouverture partagées par les deux partenaires, plusieurs émissions et programmes vidéo et audio conçus par l'ONU seront diffusés à bord des avions et dans les salons d'accueil de Royal Air Maroc. Les « UN's award-winning Tv Programing features » (programmes et messages audiovisuels de l'organisation onusienne) plaident pour la lutte contre la pauvreté, la promotion des droits de l'Homme, le renforcement du rôle de la femme, le développement économique et social, la prévention contre les changements climatiques, la protection de la nature, la santé, la culture, la science...

Avec la conclusion de ce partenariat, Royal Air Maroc met sa flotte, son réseau et ses compétences humaines au service des causes nobles et humanitaires de l'ONU. La compagnie se place ainsi comme partenaire de l'organisation onusienne sur toute une région très importante couverte par son réseau.

La compagnie nationale avait déjà signé, en 2012, deux conventions au siège de l'Organisation des Nations Unies. La première a été conclue avec le département de transport de l'ONU consistant à accorder des facilités de déplacements sur son réseau au profit du personnel de cette organisation mondiale. La deuxième avait été signée avec l'Association des correspondants accrédités auprès de l'ONU pour permettre aux membres de cette association de bénéficier d'un tarif préférentiel pour leurs déplacements sur le réseau Royal Air Maroc.